



# L'Écho du Piaf oléronais

Bulletin apériodique (n° 7, septembre 2015)

Publié par Les Amis du Centre de sauvegarde du Marais aux Oiseaux (association loi de 1901 créée en 2007), ce bulletin est destiné à vous informer sur l'activité même du centre et de tout ce qui s'y rapporte : bilan annuel, portrait succinct d'une des espèces accueillies, anecdotes et témoignages...

Le Pôle-Nature du Marais aux Oiseaux est une propriété du département de la Charente-Maritime située dans l'île d'Oléron au sein d'un espace naturel de quelque 50 ha de bois et de marais. Cette propriété abrite un centre de sauvegarde (créé en 1982) et un parc de découverte de la faune locale de 10 ha (ouvert au public en 1983).

Le centre de sauvegarde du Marais aux Oiseaux est affilié à l'Union française des centres de sauvegarde de la faune sauvage (UFCS) qui regroupe une quarantaine de centres dont la vocation première est de soigner les animaux sauvages en détresse trouvés dans la nature dans le but de les relâcher par la suite. Ces centres agissent en étroite collaboration avec les vétérinaires.

Centre de sauvegarde du Marais aux Oiseaux  
Les Grissotières - 17550 Dolus-d'Oléron  
Tél. 05 46 75 37 54

[marisauoiseaux@charente-maritime.fr](mailto:marisauoiseaux@charente-maritime.fr)  
[www.centre-sauvegarde-oleron.com](http://www.centre-sauvegarde-oleron.com)  
[www.facebook.com/Marais.aux.Oiseaux](https://www.facebook.com/Marais.aux.Oiseaux)

## BILAN 2014 DU CENTRE DE SAUVEGARDE

Toutes espèces et toutes origines confondues, 1 136 animaux trouvés en détresse dans la nature – parmi lesquels figurent quelques individus domestiques ou manifestement échappés de captivité – ont été consignés dans les registres administratifs du centre de sauvegarde en 2014 : 1 048 oiseaux, 85 mammifères et 3 reptiles. Sachant que 243 d'entre eux étaient morts lorsqu'ils sont arrivés au centre, ce sont en fait 893 animaux qui ont été réellement pris en charge.

Les 1 136 animaux enregistrés représentent 89 espèces, avec au Top 5 : le Guillemot de Troïl *Uria aalge* (n = 243), le Macareux moine *Fratercula arctica* (n = 99), la Tourterelle turque *Streptopelia decaocto* (n = 72), le Hérisson d'Europe *Erinaceus europaeus* (n = 68) et le Pigeon ramier *Columba palumbus* (n = 59). Parmi les espèces sauvages rarement accueillies, signalons 1 Martinet à ventre blanc *Tachymarptis melba* et 1 Guêpier d'Europe *Merops apiaster*.

Les mois de juin à septembre ont totalisé 41,9 % des accueils. Cette période correspond

principalement à l'émancipation des jeunes qui sont alors très vulnérables car inexpérimentés, et aussi à l'augmentation importante du nombre de personnes présentes durant la saison estivale ce qui accroît bien entendu la probabilité de découverte d'un animal en détresse.

Les quatre principales causes d'accueil qui se dégagent cette année sont les suivantes :

- Un état apparent d'affaiblissement général (n = 518 ; 45,6 %). Ce sont le Guillemot de Troïl (n = 241) et le Macareux moine (n = 99) qui arrivent en tête...
- La découverte de jeunes oiseaux non volants (n = 256 ; 22,5 %). Espèce la plus fréquemment concernée : le Martinet noir *Apus apus* (n = 30).
- Les chocs contre un obstacle (n = 121 ; 10,7 %). Il peut s'agir d'une branche, d'un filin, d'une véranda... C'est le Pigeon ramier (n = 12) qui a été le plus souvent noté.
- Les collisions avec un véhicule (n = 81 ; 7,1 %). L'Effraie des clochers *Tyto alba* (n = 11) en a été, encore et toujours, la principale victime !

Malgré les soins prodigués, 443 des 893 animaux pris en charge n'ont pas survécu (49,6 %) : 23 ont dû être euthanasiés dès leur arrivée en raison de la gravité de leur état, 265 sont morts dans les premières 24 heures suivant leur accueil tandis que 155 autres sont morts les jours suivants, malgré les soins qui leur ont été prodigués. Faute de pouvoir être relâchés dans la nature, une Tortue grecque *Testudo graeca* ainsi qu'un Goéland brun *Larus fuscus* handicapé ont été transférés dans le parc de découverte. Toutes espèces confondues, ce sont donc 448 animaux qui ont retrouvé ou retrouveront la liberté sous peu (à la clôture de ce bilan annuel certains sont encore en convalescence au centre), soit 50,2 % de ceux réellement pris en charge.

Le début de l'année 2014 s'est singularisé par un échouage sans précédent, depuis au moins un siècle, d'oiseaux marins affaiblis par les tempêtes successives de l'hiver 2013-2014. La plupart des oiseaux vivants recueillis sur les côtes de la Charente-Maritime ont été dirigés vers le centre de sauvegarde du Marais aux Oiseaux qui est resté ouvert tous les jours de 7 h à 22 h pendant trois semaines.

Ce sont au total 374 oiseaux qui ont été accueillis, principalement des Guillemots de Troïl (n = 245) et des Macareux moines (n = 110) : 87 d'entre eux sont morts durant leur transport. Parmi les 287 oiseaux pris réellement en charge, 140 sont morts dans les premières 24 heures suivant leur accueil tant ils étaient épuisés. Au final, 64 d'entre eux, soit 22,3 %, ont pu être relâchés sur la côte ouest de l'île d'Oléron, dans la baie de la Perroche (commune de Dolus-d'Oléron) qui présente la particularité d'être abritée. Ce pourcentage – qui est comparable à celui des



Relâcher de Guillemots de Troïl (© C. BAVOUX)



Relâcher d'un Macareux moine (© C. BAVOUX)

quatre autres centres de sauvegarde UFCS qui se sont mobilisés pour secourir les oiseaux marins échoués – a été bien plus faible pour le Macareux moine (9,1 %) que pour le Guillemot de Troïl (29,8 %).

Dans près d'un cas sur deux, l'acheminement des animaux reçus en 2014 a été effectué par les particuliers qui les ont trouvés. Afin d'être au plus près de l'attente des personnes qui ne peuvent pas se déplacer, l'équipe du Marais aux Oiseaux s'est efforcée, dans la mesure du possible, d'aller chercher les animaux en détresse lorsqu'ils se trouvaient à moins de 20 km du centre. Dans le cas contraire, l'acheminement des animaux a pu avoir lieu grâce au réseau Oiseaux blessés 17 créé en 1997 par la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO 17) avec l'appui logistique de 17 France Express, des vétérinaires et des sapeurs-pompiers de la Charente-Maritime, sans oublier les bénévoles de diverses associations de protection de la nature et de l'environnement, ainsi que les agents de la Fédération des chasseurs de la Charente-Maritime (FDC 17).

Ce bilan ne saurait être conclu sans exprimer notre profonde reconnaissance envers Serge SEGUIN – responsable bénévole de l'antenne UFCS du Marais aux Oiseaux basée à Saintes – pour son dévouement à la cause des animaux sauvages en détresse, et envers le docteur vétérinaire Alain LAGADEC pour son aide précieuse.

# PORTRAIT SUCCINCT D'UNE ESPÈCE ACCUEILLIE AU CENTRE DE SAUVEGARDE EN 2015

## LE PIC ÉPEICHE *DENDROCOPOS MAJOR*

La famille des picidés compte quelque 200 espèces répandues à travers le monde. De la taille d'un Merle noir *Turdus merula*, pour un poids compris entre 70 et 100 g, le Pic épeiche *Dendrocopos major* est sans conteste le plus répandu des pics européens. D'aspect bigarré, il arbore un plumage à dominante noir et blanc avec un bas-ventre rouge vif. Les mâles se distinguent des femelles par la présence d'une tache rouge derrière la nuque.

Deux autres espèces de pics nichent dans le Pays Marennes-Oléron : le Pic épeichette *Dendrocopos minor* qui, comme le suggère son nom, est bien plus petit, et le Pic vert *Picus viridis*, deux fois plus gros.

Comme d'autres pics, l'Épeiche présente plusieurs adaptations anatomiques liées à son mode de vie forestier : des pattes courtes avec deux doigts dirigés vers l'arrière et deux vers l'avant ainsi que des rectrices – les plumes de la queue – très rigides pour prendre appui contre le tronc des arbres, un bec servant à la fois de ciseau à bois et d'outil de percussion pour marquer son territoire en tambourinant avec vigueur, à intervalles réguliers, sur une branche morte sèche ou tout autre support pouvant faire office de caisse de résonance...

Des adaptations complexes au niveau du crâne permettent à l'Épeiche de rester « piqueur » sans devenir « marteau », sachant qu'à chaque fois



Jeune Pic épeiche (© C. BAVOUX)

qu'il tambourine, il donne 5 à 20 coups de bec en 0,6 seconde en moyenne !

Le régime alimentaire de ce pic est très éclectique : principalement des larves de coléoptères et de papillons, mais aussi des insectes de toutes sortes (des fourmis aux sauterelles en passant par des guêpes...) ainsi que des œufs et oisillons de passereaux divers. C'est aussi un grand amateur de graines durant la saison hivernale. À ce propos, nombre de guides décrivent les « forges » utilisées dans les pays nordiques, le plus souvent des crevasses dans le tronc des arbres, où l'Épeiche vient coincer les cônes de conifères, par exemple ceux de l'Épicéa commun *Picea abies* qu'au préalable il a détachés de leur support afin d'en extraire les graines. Dans notre région, les cônes du Pin maritime *Pinus pinaster* sont, quant à eux,



Cône de Pin maritime entaillé par un Pic épeiche (© C. BAVOUX)



bien trop lourds pour qu'il puisse les transporter, aussi l'Épeiche procède-t-il autrement : il les décortique sur place en faisant 1 à 2, rarement 3 entailles de près de 2 cm de largeur, sur quasiment toute leur longueur.

Selon une étude réalisée de 1980 à 1986 (BAVOUX, 1985 et 1987), la densité du Pic épeiche est en moyenne de 5 couples nicheurs aux 100 ha en forêt domaniale de Saint-Trojan-les-Bains (où les essences dominantes sont le Pin maritime et le Chêne vert *Quercus ilex*) avec une grande stabilité de l'effectif reproducteur.

Dans cette même forêt, le suivi de 144 nids a permis de déterminer que c'est principalement fin avril et début mai que la femelle dépose 2 à 8 œufs (5 en moyenne) dans une ancienne cavité, appelée loge, située de 2 à 8 m du sol, plutôt dos au vent dominant, à moins qu'une nouvelle cavité ne soit creusée pour l'occasion, dès les premiers jours d'avril pour les plus précoces, généralement dans un arbre mort...

La compétition pour occuper une ancienne loge est parfois rude avec l'Étourneau sansonnet *Sturnus vulgaris* qui n'hésite pas parfois à s'accaparer le nid d'un Pic épeiche après en avoir expulsé les œufs en profitant de la moindre inadvertance des conjoints. Il n'est pas surprenant que la proportion de nouvelles loges soit plus élevée chez les couples qui nichent tardivement, du fait de la diminution progressive de vieilles cavités disponibles au fur et à mesure que s'avance la saison de reproduction. Dans le Pays Marennes-Oléron, les loges inoccupées serviront, quant à elles, de sites de nidification à bien d'autres passereaux cavernicoles comme le Torcol fourmilier *Jynx torquilla* ou encore des mésanges comme la Mésange charbonnière *Parus major* ou la bien plus rare Mésange huppée *Lophophanes cristatus*.

Bien que la fidélité des conjoints ait été assez peu étudiée, elle semble être fréquente au moins deux années de suite, mâles et femelles faisant preuve d'une grande sédentarité selon les données recueillies par BAVOUX (1987)

suite au baguage de 100 pics adultes (dont 58 nicheurs).

L'incubation est très courte (9-10 jours en règle générale). L'étude conduite en forêt de Saint-Trojan-les-Bains a montré que le mâle et la femelle se partagent cette tâche (près de 80 heures d'observation auprès de 32 nids).

En revanche, plus de 1 500 observations, réalisées auprès de 22 nids lors de l'élevage des jeunes, ont permis de constater que la femelle participe moins que son conjoint au nourrissage et très peu au nettoyage du nid (enlèvement des fientes).

Les couvées peuvent être dévorées par, entre autres, l'Écureuil roux *Sciurus vulgaris* ou le Rat noir *Rattus rattus*. Lorsqu'ils quittent le nid, les jeunes pics – en moyenne 2 à 3 par nichée réussie – doivent être vigilants, car ce sont alors des proies faciles pour deux rapaces forestiers : l'Autour des palombes *Accipiter gentilis* et l'Épervier d'Europe *Accipiter nisus*.

La durée de vie maximum relevée dans la nature est d'au moins 13 ans, mais bien peu d'individus atteignent cet âge canonique ! Le Pic épeiche est rarement mentionné dans les registres du centre de sauvegarde du Marais aux Oiseaux : seulement 10 individus accueillis ces 10 dernières années dont 3 victimes de la circulation routière.

#### Quelques références pour en savoir bien plus :

BAVOUX (C.) 1985.– Données sur la biologie de reproduction d'une population de Pics épeiches *Picoides major*. *ORFO*, 55 : 1-12.

BAVOUX (C.) 1987.– Fidélité des conjoints chez le Pic épeiche *Picoides major*. *ORFO*, 57 : 49-51.

GÉROUDET (P.) & CUISIN (M.) 2010.– *Les Passereaux d'Europe - Tome 1 - Des Coucous aux Merles*. Delachaux et Niestlé, Paris.

[http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/5009/513\\_524.pdf](http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/5009/513_524.pdf)

<http://ibc.lynxeds.com/species/great-spotted-woodpecker-dendrocopos-major>

<http://www.attiredailes.be/Ornithologie/pics/tambourinages.html>

[http://www.larousse.fr/encyclopedie/vie-sauvage/pic\\_%C3%A9peiche/184860](http://www.larousse.fr/encyclopedie/vie-sauvage/pic_%C3%A9peiche/184860)

<http://www.ornithomedia.com/pratique/debuter/pourquoi-pics-ont-ils-pas-mal-tete-00575.html>

<http://www.vigienature.fr/fr/pic-epeiche-3524>